



Bulletin

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

CA du Chantier le 15 septembre

Le prochain conseil d'administration du Chantier aura lieu le 15 septembre prochain à Québec. À l'ordre du jour, les positions du Chantier à l'égard de plusieurs enjeux sociaux qui sont débattus publiquement cet automne: politique d'action communautaire, politique scientifique, financement et organisation des services de santé et des services sociaux, régime forestier. Cette réunion du CA aura lieu à l'Auberge l'Autre jardin, une nouvelle et sympathique entreprise d'économie sociale, située au 365 boul. Charest Est, Québec, tél.: 418-523-1790.

Le supplément au loyer menacé

Le Chantier et ses partenaires en habitation (Confédération des coops d'habitation, AGRTQ et FRAPRU) sont très préoccupés par le non-renouvellement du Programme de supplément au loyer. Ce programme, qui garantit aux ménages à faible revenu que le coût de leur loyer ne dépassera pas 25% de leur revenu, a été depuis de nombreuses années un élément extrêmement structurant dans le développement des coops d'habitation. L'existence des coops repose sur un concept de mixité de population à faible et moyen revenus. L'abandon du programme contraindrait des milliers de locataires à retourner dans de mauvaises conditions de logement en plus de compromettre tant la mission que la situation financière des coops. Dans le cadre de la planification gouvernementale en cours visant la consolidation et le développement de l'économie sociale, le Chantier va donc faire valoir l'importance de préserver cet instrument de développement des coops et de lutte contre la pauvreté.

Politique scientifique

Le Chantier a présenté lundi dernier un mémoire au ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Jean Rochon. Intitulé " L'innovation sociale : un élément fondamental d'une politique scientifique équilibrée ", notre mémoire propose des moyens pour stimuler et soutenir la recherche dans les milieux d'économie sociale et d'action communautaire et favoriser les transferts de

connaissances et de pratiques novatrices. Au cours des prochains jours, le Chantier va produire avec la Fédération étudiante universitaire du Québec et d'autres partenaires, une communication publique exposant les liens entre innovation sociale et développement local. Le mémoire du Chantier peut être transmis par courriel sur demande.

Politique d'action communautaire

Lors de notre participation le 22 septembre prochain aux consultations sur la politique d'action communautaire, le Chantier va rappeler la contribution significative et originale du mouvement communautaire dans la société québécoise : défense collective de l'intérêt public et des droits sociaux, promotion de la citoyenneté, dispensation originale de services alternatifs et innovation sociale. Nous soulèverons aussi certains enjeux de la Politique liés aux conditions d'exercice de la mission du mouvement communautaire et de sa contribution à la vie en société :

- 1- Les conditions d'affirmation et de confirmation de l'autonomie de l'action communautaire pour faire face au danger d'instrumentalisation des groupes: vie démocratique, innovation sociale, imputabilité et reddition de comptes.
- 2- Les défis d'un partenariat à deux niveaux : aux plans social et politique.
- 3- Les défis de la représentativité et de la représentation du mouvement communautaire.
- 4- L'importance du maintien de balises nationales dans le contexte de la régionalisation des enveloppes budgétaires et de leur gestion.
- 5- L'action communautaire comme secteur d'emploi de plein droit.

OCDE-Évaluation

Nancy Neamtan, présidente du Chantier, a été invitée à titre d'experte à participer au Forum sur l'innovation sociale de l'OCDE qui se tiendra à Washington les 11 et 12 septembre. Nancy présentera une communication traitant des enjeux et des défis de l'évaluation dans le développement de l'économie sociale.

T	514 281-2320
F	514 281-0710
☎	1 888 251-3255
@	ecosoci@chantier.qc.ca